



## Règlement BDA 2010

(les modifications sont en **gras** et soulignés)

### Dispositions Générales

#### Le participant

Le meneur devra être membre individuel de la BDA, ou prendra une carte d'un jour (éventuellement payée par l'organisateur).

Le participant attestera être assuré en RC (dégâts aux tiers) et respectera le code de la route.

Les participants concourent à leurs propres risques, quant à eux-mêmes, leurs chevaux et matériel.

Lors d'un concours, la tenue vestimentaire du meneur, groom(s) et passager(s) sera propre et classique, en harmonie avec le type d'attelage. Les tenues historiques ou de fantaisie ne sont pas admises. La tenue des passagers doit être contemporaine selon les usages en vigueur en attelage.

Toutes les épreuves se font avec le même nombre de personnes sur la voiture.

Le participant se présentera à temps à chaque épreuve.

Le fouet sera tenu en main par le meneur durant toutes les épreuves.

La cruauté envers les animaux, la mise en danger des participants, des officiels ou du public sont interdits.

#### Types des concours

En plus des rallyes et promenades d'agrément, il existe trois types de concours :

- ◆ Concours d'Élégance                      CE      Uniquement présentation (traditionnelle)
  
- ◆ Traditional Driving Meeting            TDM    Présentation et drive (partiel) et/ou maniabilité (partielle)
  
- ◆ Int. Traditional Meeting                ITDM    Présentation, drive avec PC et maniabilité

#### Voitures et harnais

Tous les types de voitures sont autorisés. Lors des concours, elles seront anciennes ou copies d'anciens modèles. La présentation, le drive et la maniabilité s'effectueront avec les mêmes harnais, voiture, chevaux et meneur dans la même tenue (exception faite pour les vêtements de pluie et les protections pour les chevaux). Le numéro du participant doit être visible par l'arrière.

A l'exception des voitures commerciales, aucune publicité n'est admise sur l'attelage, sauf sur le panneau du numéro de participation.

#### Equidés

Sauf stipulé spécifiquement, il faut considérer dans ce règlement que le terme 'chevaux' s'applique à tout type d'équidé. Les chevaux doivent être âgés de 4 ans au moins et à jour de vaccinations.

Tout cheval de moins de 149cm (ferré) est considéré comme poney ou âne. Il est interdit d'accrocher la queue aux traits ou à la voiture.

L'utilisation d'un cheval franchement boiteux est interdite. Aucun cheval ne peut être utilisé pour la reconnaissance d'un PC, d'une porte de cônes ou d'un Tiffany.

#### Pénalités

Le participant se présente en retard	10 points par épreuve
Changement du nombre de personnes	5 points sur le total du concours
Changement de harnais, de voiture ou de tenue	10 points sur le total du concours
Reconnaissance d'un PC, d'une porte de cônes ou d'un Tiffany avec un cheval	20 points par infraction
Cruauté envers les animaux, mettre en danger la sécurité des participants, des officiels, du public	exclusion
Utilisation d'un cheval franchement boiteux	exclusion
Changement de meneur	exclusion

#### Classement du concours

Sera établi par catégorie, où le vainqueur sera celui qui obtiendra, au total, le PLUS de points.

## La Présentation

A Chevaux	20 points
B Meneur, groom(s), passager(s)	20 points
C Voiture (*)	20 points
D Harnais	20 points
E Harmonie de style	20 points

(\*) Les voitures qui ne sont pas d'origine ou copies fidèles d'anciens modèles sont notées sur un maximum de 12 points (les voitures modernes de type marathon sont interdites).

Les protections pour chevaux (guêtres, cloches, etc...) sont interdites.

Le total des points du tableau ci-dessus est divisé par le nombre de juges et multiplié par deux. Le total final des points à attribuer est donc sur 200.

Le jugement est définitif et sans appel.

## Pénalités

Maintient des protections (guêtres, cloches, etc...) 10 points

Voiture de conception moderne (marathon) exclusion

( ! voir aussi les points de pénalité dans les dispositions générales pg 1)

## Drive

### Distance, vitesse et allures

Le drive se fait dans un laps de temps déterminé.

La distance sera au minimum 10 km et au maximum 20 km. Il peut y avoir une halte et celle-ci sera obligatoire si la distance est supérieure à 15 km. Le temps de cette halte de 10 minutes sera ajouté au temps accordé. Des exceptions peuvent être octroyées par le délégué technique.

En ce qui concerne la vitesse, l'organisateur a le choix entre deux formules :

A :

Les vitesses minimales et maximales pour le calcul du temps de référence sont :

Chevaux : 9 à 12 km/h

Poneys : 7 à 10 km/h

Chevaux de trait : 4 à 7 km/h

Coaches : 7 à 11 km/h

Anes : 3 à 6 km/h

Le délégué technique peut octroyer une exception.

ou B :

L'organisateur laisse au participant le choix de sa propre vitesse. **Le participant choisit une vitesse dans les limites de sa catégorie mentionné sous A**

L'organisateur communiquera son choix dans l'invitation ou l'avant-programme.

Les allures sont libres (y compris l'arrêt).

Le temps accordé est compris entre - 2 minutes et + 2 minutes du temps de référence, en ajoutant le temps de la halte.

### Passages contrôlés (PC)

Le drive d'un ITDM contient un minimum de 2 et un maximum de 5 PC, à passer dans les limites du temps imparti au total de l'épreuve.

Chaque PC sera compté sur 20 points.

Les PC sont pris en ordre numérique et dans un sens obligatoire.

Le PC peut être une simple épreuve, sous le contrôle d'un commissaire, mais peut également avoir un caractère plus académique, dans ce cas il sera coté par un juge.

### Passages obligatoires(PO)

L'organisateur peut prévoir des PO, balisés ou non sur le terrain.

Ceux-ci sont uniquement des passages ou l'attelage est obligé de passer durant le drive.

## **Pénalités**

Excès du temps accordé 5 points par minute entamée  
Ne pas prendre un PO, ou dans le mauvais sens 10 points par PO  
( ! voir aussi les points de pénalité dans les dispositions générales pg 1)

## **Maniabilité**

La maniabilité peut être composée d'une épreuve à cônes, et/ou de Tiffanys.

En présence du public, la reconnaissance du parcours est réservée aux meneurs, grooms et passagers, uniquement à pied et en tenue.

Avant d'entamer l'épreuve, les concurrents doivent saluer le jury à l'arrêt.

## **Cônes**

Les portes doivent se prendre dans l'ordre numérique.

Chaque porte passée correctement rapporte 3 points, l'attribution des points s'arrêtera après le dépassement du temps attribué.

Chevaux de trait, poneys, ânes, coaches et grandes guides : 150m/min.

Tous les autres attelages : 175m/min.

La première porte sera le 'start' et la dernière porte sera le 'finish'.

Dans la catégorie tandem, la tenue des guides sera classique ('Achenbach').

L'organisation d'un barrage est interdite.

Les freins à disques sont tolérés, mais pénalisés.

La largeur des portes est :

2 roues	guides voie + 30cm	grandes guides voie + 40cm
4 roues (voie mesurée sous l'essieu arrière)		
Distance entre les jantes < 40cm	voie + 30cm	voie + 40cm
Entre 40 et 59cm	voie + 35cm	voie + 45cm
Supérieure à 60cm	voie + 45cm	voie + 55cm
3chevaux/poneys de front	largeur de porte = 230cm	
3 chevaux de trait de front	largeur de porte = 250cm	

## **Pénalités (cônes)**

Présence de freins à disques 5 points

Erreur de parcours (corrigée ou pas) 10 points

Reconnaissance pas en tenue 10 points

Le tandem qui n'est pas mené de façon classique 'Achenbach' 20 points

( ! voir aussi les points de pénalité dans les dispositions générales pg 1)

## **Tiffanys**

Les Tiffanys sont des épreuves similaires aux PC du drive, également cotés sur 20 points, mais la différence est la méthode de cotation, appréciée par un juge de la BDA. Chaque Tiffany est coté sur 20 points :

**Exécution de l'épreuve      quotation entre 0 et 10 points**

**Style de l'exécution      quotation entre 0 et 10 points**

Pour l'attribution des points sur le style d'exécution, on fait abstraction de l'exécution elle-même et le juge tiendra compte du type et du poids de l'équipage.

Le style est la correspondance aux principes de l'attelage de tradition.

Les éléments suivants sont pris en conséquence :

- Tenue des guides.
- Position du meneur, passager(s) et groom(s).
- La volonté et la franchise des chevaux.
- Le maniement du fouet.

## **Règlement pour les organisateurs des activités et concours d'attelage de Tradition**

Le terrain comporte un vaste parking pour les participants, aisément accessible aux camions. L'eau potable ainsi que des toilettes sont prévues. L'électricité est souhaitable.

Les prix en espèces sont interdits. Les participants sont répartis dans différentes catégories (ex. Chevaux – poneys – ânes – gros trait, attelage à 1 – 2 – 4 chevaux / tandem – arbalète – à l'évêque).

L'organisateur utilisera les formulaires de la BDA.

### **Les officiels**

La présence d'officiels est obligatoire lors des concours et pour les rallyes ou promenades comprenant des PC ou des épreuves d'habileté. La BDA, en accord avec l'organisateur, désignera le délégué technique et les juges. Les juges sont choisis sur la liste des juges BDA, un seul juge ne figurant pas sur la liste pourra être désigné. L'organisateur prendra à sa charge les frais de déplacement des officiels (environ 30 à 50€), et pourvoira aux boissons et repas, ainsi qu'aux nuitées si nécessaire. Pour un TDM et ITDM, un commissaire prendra note de la présence de freins à disques et le nombre de personnes sur la voiture. Dans le cas où une épreuve à cônes est prévue, il note également la largeur de la voie arrière et la distance entre-jantes latérales. Il est conseillé de faire ceci avant la présentation.

### **Secrétariat et bureau de calcul**

Le secrétariat accueillera les participants. Les programmes informatiques de la BDA sont à la disposition de l'organisateur. Le secrétariat est responsable de la distribution, tels que la liste de départ, l'itinéraire du drive, les descriptions (plans) des PC's, et la description de la maniabilité.

### **Drive**

Le tracé conviendra à tout type de voiture, y compris celles de collection. La sécurité et le respect des chevaux sont des critères essentiels pour l'approbation par le délégué technique et du jury du parcours et des PC. Le parcours sera fléché et détaillé sur une feuille de route, et les kilomètres seront jalonnés sur le terrain.

### **PC**

Les PC sont des épreuves conçues dans l'esprit de l'art de mener dans les difficultés naturelles qui peuvent être rencontrées en attelage, en veillant à la sécurité de l'ensemble, avec une option de contournement éventuel. Par exemple : arrêt en pente, reculer, déplacement d'un objet, fumée, bruit, proximité d'un enclos avec animaux, passage dans une grange, barrière, pont, gué, figure particulière etc... Le PC peut également contenir des épreuves de dressage (p.ex. un 8). Le premier PC devra se trouver au-delà du premier kilomètre et le dernier PC de préférence à plus de 300 m de l'arrivée.

### **Cônes**

Le terrain sera plat et porteur. Le chef de piste devra concevoir un parcours coulant de minimum 10 et maximum 20 portes (y compris start et finish), distantes au minimum de 15 m. Sur ce parcours, seul un obstacle pourra être multiple (slalom ou cônes décalés avec un maximum de 4 portes). Toutes les portes sont balisées à l'aide de cônes surmontés d'une balle.

La première et la dernière porte doivent être pourvues de la mention 'Start' et 'Finish'.